



PRINCIPES POUR CONCEVOIR SON ENSEIGNEMENT

Principes généraux

Afin d'installer les conditions d'une écoute active, il s'agit d'éviter les distracteurs potentiels (bruit, affichages trop présents...). Pour cela l'enseignant est vigilant à installer les conditions d'une réelle autonomie des élèves qui ne participent pas à l'atelier de phonologie. Dans les séquences proposées, une organisation prenant en compte cette nécessité est suggérée.

Principe 1 : Un enseignement progressif au cycle 1

Les éléments ci-dessous permettent d'envisager une progressivité de cet apprentissage :

- La taille des unités phonologiques (mot puis syllabe puis phonème)
- La position de l'unité (début, fin, milieu pour les syllabes, rime, attaque, milieu du mot pour les phonèmes)
- Le degré de conscience de l'analyse : d'une sensibilité à... (manipulation sans intention particulière) vers une conscience de... (manipulation intentionnelle)
- Les opérations réalisées, certaines sont plus complexes que d'autres : comptage, manipulation (suppression, ajout, substitution, inversion...)

Principe 2 : Des modalités d'enseignement spécifiques

L'enseignement de la conscience phonologique est fondé sur des *activités courtes, fréquentes*, durant lesquelles l'enseignant mobilise fortement l'attention des élèves *dans une écoute active*. Cela nécessite

- Une sensibilisation grâce à des comptines, en amont d'une séance d'apprentissage pourra concerner l'ensemble des élèves.
- L'organisation de *petits groupes d'élèves* aux compétences assez homogènes lors des *activités guidées*.
- Les tâches de consolidation peuvent être réalisées sous forme de jeux, de manière autonome pour favoriser la répétition sous forme ludique. La création d'un espace dédié au sein de la classe favorise cette mise en œuvre.

Principe 3 : Des gestes professionnels à privilégier

Au début de chaque séance, il est nécessaire de rappeler ce qui a été appris précédemment afin de permettre aux élèves d'avoir une idée claire de ce qu'ils doivent activer pour réaliser le nouvel apprentissage ou l'entraînement demandé. En fin de séance un temps court de verbalisation de ce qui a été appris (et non de ce qui a été fait) facilitera la remobilisation durant la séance suivante.

Lorsque des supports imagés sont utilisés, s'assurer que les mots représentés sur les images sont connus des élèves et bien prononcés, ce point est encore plus crucial dans les activités autonomes.

Il est nécessaire de faire comprendre aux élèves que l'activité vise la forme sonore des mots mais pas leur sens (au contraire des activités de compréhension). Ils doivent donc se concentrer sur ce qu'ils vont entendre. L'enseignant veillera à bien articuler les mots pour faciliter cette analyse.

Point de vigilance : les syllabes traitées sont des syllabes orales, il faut donc veiller à ne pas prononcer les E en fin de mot (ex : girafe comprend deux syllabes orales : GI et RAF).

Principe 4 : Des obstacles potentiels pour les élèves

- La place des unités phonologiques à analyser (début, fin ou milieu du mot), ainsi que la longueur des mots peuvent être sources de difficultés chez certains élèves. Ces éléments constituent des variables de différenciation.
- Une des difficultés pour un jeune enfant est la capacité à se décentrer du sens du mot pour se concentrer sur sa forme sonore (exemple, analyser OURS comme un mot d'une syllabe et non pas comme un animal).
- L'écoute active reste difficile à obtenir chez certains élèves, la fréquence et la courte durée des activités phonologiques permettent un entraînement progressif de cette capacité. Les activités d'écoute musicale peuvent contribuer à l'améliorer.